



CARTE SCOLAIRE & SUITE DE LA BATAILLE

Futures coupes sur les postes : changement de méthode !

Mardi 21 avril, les organisations syndicales de l'Éducation nationale étaient invitées à participer à un atelier "prospectif" concernant la « Baisse démographique et l'anticipation des évolutions de l'offre scolaire. ». La FNEC FP-FO a décliné l'invitation.

Le premier bilan de cet atelier ne peut que confirmer le bien-fondé de cette décision. En effet au lendemain de cette réunion, le ministère a renvoyé ses prévisions démographiques (1 677 000 élèves en moins entre 2025 et 2035 – soit une baisse de 14,2 % - dont 933 000 dans le premier degré et 744 000 dans le second degré) accompagnées d'un communiqué annonçant une expérimentation pour l'élaboration future de la carte scolaire.

Dans notre académie, les départements des Côte d'Armor et du Finistère sont concernés.

« L'expérimentation repose sur un changement de méthode. À partir d'une projection démographique pluriannuelle, les acteurs de ces territoires travailleront ensemble leur carte scolaire au regard de différents critères [...] ». C'est à partir de ce travail que sera ensuite déduit un schéma d'emploi cohérent, qui sera présenté en loi de finances.

Pour Édouard Geffray, « Nous inversons la logique en partant du terrain et des réalités démographiques et géographiques de chaque territoire, pour construire ensuite le futur schéma d'emploi local. Cette nouvelle approche replace pleinement l'École au cœur des enjeux d'aménagement du territoire, avec une vision à long terme. »

Pour le SNFOLC 35, il s'agit plutôt, dans une logique de co-gestion, de faire participer les organisations syndicales à l'élaboration de la carte scolaire en les impliquant dans la répartition des suppressions de postes, et en les rendant partiellement responsables de cette carte scolaire.

C'est la fabrique du consentement. Nous nous y refusons et nous poursuivrons en toute indépendance la lutte contre les suppressions de postes sur notre strict terrain syndical.

Dans le 56, le DASEN a parlé de cette expérimentation dans les instances, expérimentation qui, selon lui, serait généralisée à l'horizon 2030. Les organisations syndicales ont alors appris qu'il s'agirait de rassemblements de communes dans le 1er degré ou des rassemblements école/collège ou collège/lycée, comme cela se fait dans le privé. **C'est inacceptable !**

L'académie de Rennes paie déjà un tribut particulièrement lourd pour la rentrée 2026, et figure parmi les cinq académies les plus impactées de France, la 2ème pour les professeurs du 2nd degré.

Le SNFOLC 35 continue de soutenir les établissements encore mobilisés contre les suppressions de poste et les fermetures de classe programmées pour la rentrée prochaine.

Comme nous nous opposerons à la mise en place de cette nouvelle expérimentation, qui se fera encore une fois au mépris du droit et des personnels, et qui participera à dégrader toujours plus les conditions de travail des personnels et des élèves.

**ADHÉREZ À FORCE OUVRIÈRE
POUR NOUS CONTACTER**

SNFOLC 35

07.50.97.10.68.

syndicat@snfolc35.fr